# Législation : droits et devoirs des agriculteurs et des chasseurs sur un territoire

## **Objectifs**

S'approprier les différentes législations existantes au niveau de la chasse et de la faune sauvage

#### Pré-requis

Pas de pré-requis

#### Contenu

La formation se déroulera en 2 temps :

- une demi-journée présentant le cadre dans lequel s'exerce la chasse et son organisation administrative (rôle du préfet, Office National de la Chasse, Fédérations départementales des chasseurs, CDCFS, etc).
- une demi-journée sur les procédures et droits des agriculteurs par rapport aux chasseurs : la contestation et le remboursement des dégâts de gibier, les problèmes liés à l'arrivée des grands prédateurs comme le loup, la réglementation de l'agrainage dissuasif, les moyens à disposition des propriétaires et fermiers pour s'opposer à la chasse, etc.

En fin de formation, une attestation sera distribuée à chaque participant.

# Infos complémentaires

Organisée par Adear 11

**Durée de la formation** 1 jour(s) **Date limite d'inscription** 10/03/2016

#### Tarif

Adhérent 0€ Non adhérent 15€

# Plus de renseignements

Jody Winterhalter adear11.formation@gmail.com Adear 11 Maison Paysanne 12 rue des Genêts 11 300 Limoux Tel. 04 68 31 09 05

Taux de satisfaction : %

Prévoir un repas tiré du sac



### Dates, lieux et intervenants

**19 mars 2016** 09:30 - 17:30 (7hrs)

Financeur(s)

11250 Clermont sur Lauquet

Christophe Privat, juriste, spécialiste de la chasse



# **Bulletin d'inscription**

Nom	Prenom
Adresse	
Courriel	Téléphone